

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025 À 18H00

Conseillers municipaux présents : Mme Marie COSTA, Maire,

M. Jean-Victor HERETE, Mme Danielle HERBAIN, Mme Magali YOVANOVITH, M. Frédéric DEPERROIS, Mme Michelle DUNYACH, Adjointes au Maire,

Mme Christiane GASTAL, M. Alain LLAURENSY, M. Thierry CO, M. Guillem BANYULS, Mme Valérie HOFER, M. Richard COLL, M. Alexandre REYNAL, M. François ANDRE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Simone BERIO a donné procuration à M. Frédéric DEPERROIS, Mme Martine ANDRES a donné procuration à Mme le Maire, M. Jacques-Hervé BONET a donné procuration à M. Alain LLAURENSY, M. Olivier REYNAL a donné procuration à M. François ANDRE.

Absents : Mme Kathleen MERCIER, Mme Elisabeth MATHIEU, M. Jordi AUVERGNE, Mme Martine BONASTRE, M. Gildas GILLARD.

Secrétaire de séance : M. Guillem BANYULS.

N° DÉLIBÉRATION	OBJET	VOTE
89/2025	Mise en place d'une participation dans le cadre de la protection sociale complémentaire	Adoption à l'unanimité
90/2025	Recensement de la population 2026 : recrutement et rémunération des coordonnateurs communaux et des agents recenseurs	Adoption à l'unanimité
91/2025	Possibilité d'engager des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget 2026	Adoption à la majorité 15 POUR 3 CONTRE 0 ABSTENTION
92/2025	Renouvellement de l'adhésion de la ville au titre de l'année 2026 à divers associations et organismes	Adoption à l'unanimité
93/2025	Mas Pagris : convention entre l'association des collectivités forestières des Pyrénées-Orientales, la commune de Saint-Laurent-de-Cerdans et la commune d'Amélie-les-Bains-Palalda pour les travaux de réfection d'urgence d'un chemin rural (« Route de la Forêt »)	Adoption à l'unanimité
94/2025	Mas Pagris : Déclaration d'Intérêt Général et d'Urgence pour l'aménagement et la sécurisation du chemin rural dit « Route de la Forêt »)	Adoption à l'unanimité
95/2025	Convention financière entre la commune d'Amélie-les-Bains-Palalda et la communauté de communes du Haut Vallespir pour la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme	Adoption à l'unanimité
96/2025	Convention financière entre la commune d'Amélie-les-Bains-Palalda et la communauté de communes du Haut Vallespir pour la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme	Adoption à l'unanimité

97/2025	Restauration scolaire : avenant n°3 à la convention de mise à disposition de service entre la communauté de communes du Haut Vallespir et la commune d'Amélie-les-Bains-Palalda	Adoption à l'unanimité
98/2025	Octroi de subventions dans le cadre de l'aide communale à l'implantation d'activités commerciales et artisanales	Adoption à l'unanimité
99/2025	Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes	Adoption à l'unanimité

Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur affichage. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Montpellier en application des procédures en vigueur.**

Compte-rendu affiché le 22 décembre 2025.

Mis en ligne sur le site de la commune le 22 décembre 2025.

Le Maire,
Marie COSTA

